

Observatoire  
Impérial.

Paris, le 5 novembre 1856

Mon cher confrère,

J'ai à répondre à deux de vos lettres.  
La première concerne la détermination  
de notre différence en longitude, si je n'y ai  
pas répondu immédiatement c'est que je desirais  
terminer auparavant des études que j'avais  
entrepris à ce sujet.

" J'ai exposé, il y a quelques mois, dans les  
comptes-rendus que nous avons construits  
un appareil enregistreur sur lequel pourraient  
être inscrites à la fois les observations faites  
par des astronomes placés à une grande  
distance l'un de l'autre. L'appareil ayant  
été essayé au moyen de deux lunettes  
méridiennes, placées dans le voisinage l'une  
de l'autre, avait donné exactement leur  
différence en longitude, et était par là vérifié.

Avant toutefois de vous en écrire, j'ai voulu exécuter une opération à grande distance. Je viens, à cet effet, de déterminer la longitude de Bourges qui est une de nos stations géodésiques situées à 280 Kil. au Sud de Paris. L'opération a parfaitement réussi, et je vous rendrai compte ultérieurement du résultat.

Pour le moment, je me borne à vous faire connaître que nous avons singulièrement amélioré notre procédé, en nous débarrassant de toute espèce de relais. Je veux dire que l'observateur de Bourges inscrivait ses observations à Paris, directement avec la file même de Bourges. Et, comme une très petite file suffisait, je ne doute pas que vous voudrez bien entreprendre la longitude de Vienne avec moi, nous pourrons faire l'opération d'un seul jet;



et que vous pourriez inscrire directement  
des appareils à Paris, au moyen  
de la pile qui sera à Vienne.

Je m'occupe au reste présentement de  
vérifier ce fait par expérience, sur une longue  
ligne que l'administration des télégraphes  
a mise à ma disposition. Je le répète, le  
résultat n'est pas douteux.

Toute la question se réduit donc à  
nous assurer d'un fil télégraphique de  
Paris à Vienne, pour l'époque où nous  
pourrons observer.

J'ai la satisfaction de vous annoncer  
que l'administration française a mis à  
notre disposition la portion de la ligne qui  
dépend d'elle. Je viens donc vous demander  
s'il ne vous conviendrait pas de faire les  
mêmes démarches pour obtenir le même  
résultat de la part de l'administration  
autrichienne. Je crois que la ligne directe  
par la Suisse serait préférable à toute  
autre.

Je dois vous faire connaître que pendant

Mon séjour à Paris, son Altesse Imp<sup>le</sup> l'Archiduc  
Maximilien, voudrait bien m'offrir sa puissante  
intervention pour les entreprises communes aux  
deux pays, Vous penserez, sans doute, que c'est  
une obligation pour nous de réclamer son gracieux  
patronnage.

En ce qui concerne nos Annales, nous n'avons point  
encore distribué nos exemplaires, excepté aux astronomes  
qui sont passés par Paris. Mais je vais m'occuper  
de cette distribution. Il va sans dire que l'Observ<sup>e</sup>  
de Vienne se inscrit sur notre registre, comme  
je compte qu'il voudra bien nous gratifier de toutes  
ses publications.

Veuillez agréer, Mon  
cher Cousin, l'assurance de  
mon parfait et sincère

M. L. Verdet

Surtout n'allez pas user du  
droit que ma lettre vous  
aurait donné de ne me répondre  
que dans six mois. Je vis  
au regret de m'organiser de manière  
que de tels retards l'ayent plus  
bien.

M. L. Verdet